

	<h1>Le groupe PARME</h1> <h2>Partenariats et modes de recherche PSDR</h2>	<p>Animation Sandrine Petit, INRA LISTO Dijon sandrine.petit@dijon.inra.fr</p> <p>Christophe Soulard, INRA UMR Innovation soulard@supagro.inra.fr</p>
---	---	--

RAPPORT DE BILAN

28 septembre 2012

1 Contexte et objectifs du groupe

Les relations entre recherche et société se renouvellent : à la fois davantage de demandes sont adressées par la société à la recherche et pour autant les critiques envers la science n'ont jamais été aussi vives. De nouvelles formes de coordination entre recherche et développement, telles que les pôles de compétitivité, les réseaux ou unités mixtes technologiques ou les expertises collectives, sont apparues, visant à rendre les travaux de recherche plus accessibles. Le programme PSDR constitue un exemple parmi d'autres des dispositifs d'intégration entre recherche et développement qui se multiplient. Il promeut une forme de production de connaissances selon le Mode 2 de Gibbons (Gibbons et al. 1994, Pestre 1997, Notwotny, 2001) qui postule un renforcement des interactions entre science et société se traduisant par le déploiement des recherches transdisciplinaires qui doivent être conduites au plus près des techniques et de leurs applications. Ce nouveau mode de production de connaissances qui s'affirme aux côtés du mode 1 antérieur, plus académique, se traduit par le développement de nouvelles coordinations territorialisées entre le monde académique, l'Etat et l'industrie, illustrée par le modèle à triple hélice d'Etzkowitz et Leydesdorff (2000). Ces deux modèles contrastent avec une recherche confinée au laboratoire et isolée de la société, associée à une vision de l'innovation par transfert des connaissances produites vers les milieux bénéficiaires.

Dans le secteur agricole et rural, les relations entre la recherche et le milieu professionnel se sont construites sur la base d'une imbrication forte entre recherche et application. Cependant, ce lien ontologique a perduré tout en connaissant des évolutions qui épousent les transformations générales des rapports entre science et société. Selon Joly (2006), les modèles d'innovation qui se sont succédés dans ce secteur sont marqués par trois périodes : celle d'abord du « modèle linéaire », caractéristique de la période productiviste des trente glorieuses où toute la recherche fut articulée à un appareil de développement tourné vers l'accroissement de la production agricole ; puis, à partir des années 80, l'avènement du « modèle interactionniste » en réponse à l'affaiblissement du modèle productiviste, la montée du « local » et celle de la critique environnementale ; enfin, depuis les années 2000 avec le « modèle réflexif » auquel le développement durable invite afin d'agir dans un contexte d'incertitudes radicales dues aux

processus de globalisation et aux crises systémiques qui affectent l'économie du secteur. La création de PSDR initiée par l'INRA en 1994 s'inscrit dans – et anticipe à l'époque- la mutation des relations entre recherche agronomique et monde agricole (Sebillotte, 1993). Il s'agit en effet de développer des recherches basées sur les demandes nouvelles qui s'adressent au secteur agricole, en identifiant les demandes à un échelon décentralisé, encore émergent, celui des régions. Il s'agit alors de relever un double défi : lancer des recherches qui éclairent les questionnements nouveaux que la société adresse au secteur de l'agriculture et créer, grâce au décentrement régional, des milieux de recherche aptes à faire correspondre demandes sociales et offres de recherche. En cela, le PSDR est à l'époque de sa création, en avance sur son temps, il s'inscrit déjà dans le mouvement de la New Production of Knowledge développé par Gibbons dans les années 90, tout en imaginant un dispositif d'interface R&D régional qui préfigure alors le modèle de la Triple Hélice formalisé dans les années 2000.

En effet, aussi bien dans les instances de pilotage régional des programmes PSDR qu'au sein des projets, divers interlocuteurs des mondes professionnels de l'agriculture, de l'agro-alimentaire et du développement rural, tantôt publics tantôt privés, se côtoient. Les équipes de recherche mobilisées couvrent des thèmes et des organismes tout aussi variés. Le programme PSDR, comme d'autres instances régionales, constitue un lieu original où se confrontent des connaissances scientifiques et de la pratique, des savoirs et savoir-faire multiples. Cependant, l'intégration de ces connaissances dans l'action et dans les politiques de développement régional ne va pas de soi. L'hypothèse de travail est que les dispositifs de recherche-innovation-développement comme PSDR ou autres **ne** favoriseront cette intégration des connaissances : (i) s'ils donnent accès à une diversité de modes de recherche en partenariat permettant de produire différents types de connaissances mobilisables pour l'action et l'innovation ; et (ii) s'ils réussissent à créer des synergies territoriales entre les opérateurs des projets de recherche et les acteurs institutionnels qui impulsent des politiques locales et régionales.

Si les travaux de Gibbons et al. (1994) et le courant de la triple hélice nous aident à réfléchir au mode de production de connaissance, il s'agit en même temps de penser le modèle de développement territorial que le PSDR sous-tend par l'échelle régionale qu'il privilégie (compétition régionale ? identité régionale ? réseaux de régions ?) et à quels « systèmes régionaux d'innovation » il contribue (d'Iribarne, 2005).

L'objectif du groupe a été de créer un lieu de capitalisation sur les manières de conduire des recherches partenariales a priori très variées, et sur l'analyse des formes de coordination facilitant l'intégration des connaissances scientifiques dans l'action dans un cadre régional. Il constitue également un lieu d'échanges d'expériences dans et hors PSDR sur les conditions et les produits du partenariat entre acteurs de la recherche et du développement

Il se décline en trois grands axes :

1. DISPOSITIFS ET RESEAUX R,I&D. Comment structurer les relations entre chercheurs et acteurs du développement en région ?
2. PILOTAGE DES PARTENARIATS. Comment concevoir et outiller ces recherches pour renforcer leur pertinence et leurs effets de développement ?
3. VALORISATION PAR LES ACTEURS. Comment s'opère la traduction opérationnelle des projets ?

(cf. fiche de présentation du groupe Annexe 1)

Une des premières difficultés du thème abordé par PARME est de qualifier ce qui est entendu par partenariat. Le partenariat peut être défini comme la situation dans laquelle plusieurs

acteurs vont mettre en commun des moyens (matériels et immatériels), se mettre d'accord pour conduire une action commune (atteindre un objectif fixé de commun accord) en se mettant aussi d'accord sur la façon de fonctionner (atteindre l'objectif ou assurer l'action collective) (Chia et Soulard, 2010)

La seconde difficulté tient à la manière de qualifier ces « acteurs » du partenariat. Souvent, sont utilisées les catégories englobantes de « chercheurs », ou de « partenaires » pour les acteurs du développement. Parfois, ces partenaires sont aussi les collègues chercheurs d'autres disciplines. La dichotomie « chercheurs » « acteurs » est aussi peu satisfaisante : les chercheurs étant bien aussi dans l'action et les « acteurs » aussi des producteurs de connaissances. Les catégories masquent une diversité de profils de personnes et de modalités de travail. La réalité est probablement plutôt un continuum entre recherche et action où s'expriment une variété de postures de travail des personnes employées par des institutions de la recherche et du développement, personnes qui ont des motivations diverses pour s'engager dans des projets communs.

2 Les activités du groupe

Les objectifs de travail du groupe ont été présentés lors de réunions de l'intercellule PSDR à Paris, Angers et Toulouse.

PARME a fait l'objet d'une première journée concrète de lancement réunissant les animateurs PSDR en régions le 25 juin 2009. Puis a été diffusé un appel à manifestations d'intérêts en janvier 2010 afin d'intéresser un cercle plus large de chercheurs, animateurs ou professionnels du développement PSDR et non PSDR souhaitant réfléchir à la recherche action. A la suite de cet appel, une rencontre a été organisée à Paris 9 mars 2010. Elle a permis de présenter un bilan des points d'intérêts exprimés dans les réponses à l'appel et de proposer une grille de suivi des projets mêlant recherche et action. Un atelier Parme a été organisé lors de l'école chercheurs PSDR de Carcans du 25 au 28 mai 2010 ; il a permis d'accueillir des communication d'expérience PSDR et non PSDR et les points principaux d'enseignement ont été restitués dans un document de synthèse. Le 14 décembre 2011, les utilisateurs de la grille proposée en mars 2010 se sont réunis pour faire part de leurs résultats. Enfin, pour davantage alimenter les axes 2 et 3 concernant le pilotage des partenariats et la valorisation par les acteurs, a été organisée à Dijon une rencontre inter-régions PSDR où différents témoignages d'expériences recherche-action ont été présentés, en particulier par des professionnels du développement (cf Tableau 1).

Deux philosophies animaient les journées organisées. D'une part, construire une analyse des projets PSDR selon une grille méthodologique mise au point dans le groupe PARME pour croiser les regards entre régions. Les réunions du 9 mars 2009, de l'école chercheurs en mai 2010 et du 14 décembre rentrait dans cette première catégorie. D'autre part, le groupe parme a souhaité organiser une journée événement (le 18 janvier 2011) donnant la parole à des témoins de la recherche et du monde professionnel sans se cantonner au cadre PSDR.

Date réunion	de	Lieu	Objet	Participants	Contenu Remarques	Compte rendu
-----------------	----	------	-------	--------------	-------------------	-----------------

25 juin 2009	Paris	Lancement du groupe PARME	Animateurs PSDR en région (11)	Présentation de profils régionaux des partenaires associés à PSDR PSDR par rapport aux autres dispositifs R&D Participation de Martine Georget (INRA, Mission de Coordination des Actions avec les Partenaires Agricoles)	Annexe 2
9 mars 2010	Paris	Premier atelier de travail (bilan appel à manifestation d'intérêt et proposition d'une grille de suivi)	(40) participants Animateurs, chercheurs de projets PSDR et non PSDR	Engagement du chercheur Qu'est ce que la « valorisation » ? Les passeurs et les fonctions de passage	Annexe 3
25 – 28 mai 2010	Carcans (33)	Atelier méthodologique PARME : « La valorisation des programmes de recherches PSDR, entre enjeux scientifiques et enjeux de développement »communications ; animation de la table ronde ; restitution des enseignements	Ecole chercheurs PSDR	Définition du partenariat Déplacements et bricolages dans la recherche en partenariat Débordements et hybridations entre disciplines ; entre recherche et action	Annexe 4
29 novembre 2010 :	Bordeaux	Animation de la table ronde « Le partenariat "recherche - action", une réflexion transversale de PSDR pour le développement régional »,	Journée PSDR Aquitaine	Lien recherche –société Gamme d'intensité dans relations recherche-action Le rôle des dispositifs	
6 décembre 2010	Paris	Présentation de Parme au conseil scientifique de l'ACTA	Membre du conseil scientifique de l'ACTA regroupant les instituts techniques		
14 décembre 2010	Paris	Réunion de suivi et analyse croisée des projets PSDR	Animateurs et chercheurs PSDR s'étant engagés dans le suivi de projets et d'expériences recherche-action	Les partenariats ont une histoire Inscriptions dans des débats très différents (développement ou technique) Le partenariat « vital » pour la recherche dans la production de connaissances	Annexe 5
18 janvier 2011	Dijon	Rencontre « Construire des partenariats	40 participants	Des langages différents Les engagements des chercheurs	Annexe 6

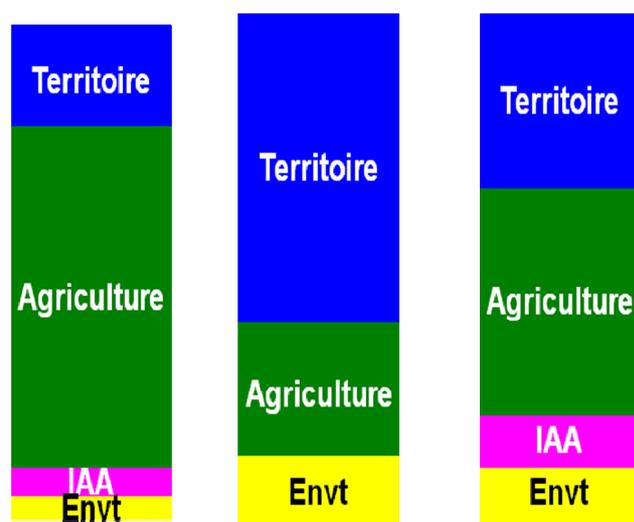
		et élaborer des savoirs pour la recherche et pour l'action »		Postes d'ingénierie assurant les fonctions de passage Rôle des objets Un rapport actif entre partenaires Demande de la société civile de davantage participer à la recherche	
--	--	--	--	---	--

TABEAU 1: BILAN DES SEMINAIRES ET RENCONTRES ANIMES PAR LE GROUPE PARME

3 DISPOSITIFS ET RESEAUX R,I&D. Comment structurer les relations entre chercheurs et acteurs du développement en région ?

3.1 DES PROFILS DE PARTENARIATS CONTRASTES ENTRE REGIONS

Trois profils



Nous avons distingué trois profils de partenariats selon les régions. Ces profils ont été construits à partir des partenaires professionnels affichés dans les documents des projets ; une classification a été établie afin de sérier les institutions citées en termes de domaine de compétences et de statut (public/privé).

FIGURE 1: PROFILS DES PARTENARIATS DANS LES PROJETS PSDR

Languedoc-Roussillon, Midi-Pyrénées, Bourgogne

Aquitaine, Auvergne

Rhône-Alpes, Grand-Ouest

Le premier profil que l'on retrouve dans les Régions Languedoc-Roussillon, Midi-Pyrénées et Bourgogne est très agricole ; dans le second profil, commun aux deux Régions Aquitaine et Auvergne ayant rejoint le dispositif PSDR en 2007, domine le territoire ; c'est un profil dont est absent la dimension valorisation agro-alimentaire. Ces deux premiers profils ont deux principaux pôles de partenaires : « Agriculture » et « Territoire ». Enfin le troisième profil est un profil diversifié où l'agriculture est bien présente mais tout autant le territoire et une plus grande place est donnée aux industries agro-alimentaires. Ce dernier profil concerne Rhône-Alpes et l'ensemble Grand Ouest.

Il semble qu'il y ait encore moins d'entreprises associées aux actuels projets que dans le précédent programme PSDR 2 ; l'arrivée ou le renforcement des acteurs du territoire marque fortement le programme actuel PSDR 3 ; alors que les acteurs des territoires se posent la question de la place des IAA dans leur territoire, les IAA ne s'intéressaient alors que peu aux préoccupations des territoires. On retrouve les entreprises reliées à la recherche via les pôles de compétitivité qui occupent cette interface aujourd'hui. Malgré tout, il y a peut-être un enjeu à réfléchir leur association pour un futur programme PSDR. Les acteurs agricoles restent des acteurs importants du programme mais entre DADP et PSDR, on note une bifurcation avec une orientation vers le développement territorial plus marquée. On rencontre peu d'acteurs dans le domaine de la forêt même si l'Auvergne et l'Aquitaine ont rejoint le programme PSDR.

Une spécificité du programme PSDR est d'opérer principalement entre les deux sphères de la recherche et du secteur public (si l'on se réfère à la triple hélice). Le secteur public représenterait 70 % des partenaires, le privé 30% ; on retrouve cette représentation plus forte du public dans toutes les Régions à l'exception de Rhône-Alpes proche d'une situation d'équilibre entre ces deux domaines. La Bourgogne et l'Aquitaine se distinguent par une forte proportion du secteur public.

Enfin, les structures d'interface R&D sont aussi des partenaires des projets, elles sont présentes : de 1 (Aquitaine) à 19 (Grand Ouest) structures répertoriées. Nous reviendrons ensuite sur la multiplication des programmes et dispositifs d'interface.

3.2 LA MISE EN DISPOSITIF DE LA RECHERCHE EN PARTENARIAT

Le rôle de la région

Le profil partenarial des programmes PSDR régionaux va aussi dépendre du genre d'appui à la recherche prévu dans les politiques régionales et les orientations de ces politiques. Hormis en Rhône-Alpes, où le développement territorial est une préoccupation régionale forte, les autres Régions peuvent avoir des axes de financement thématique, comme par exemple en Aquitaine (Littoral, Forêt), ce qui exclut de fait certains acteurs et certains thèmes du PSDR régional. Certaines Régions attendent des travaux de recherche une meilleure compréhension des mécanismes de développement ; d'autres souhaitent à travers PSDR soutenir et développer le potentiel de recherche à l'échelle régionale. En Rhône-Alpes, si dans le passé il y avait un soutien à la recherche comme un mécénat, aujourd'hui le Conseil Régional est dans une position de partenaire bénéficiaire qui attend de la recherche une aide à la décision sur les politiques régionales. En Auvergne, la Région a retenu tous les projets donc manifeste son intérêt sans être encore dans le pilotage. Ainsi, la mise en œuvre du partenariat avec les Régions va dépendre de l'organisation préexistante de la Région en matière de R&D et de mode de financement du dispositif de recherche.

PSDR doit donc être vu comme un dispositif qui s'adosse à des contextes régionaux très divers, ce qui conduit à des variations d'insertion régionale du programme pouvant aller de l'objectif minimum de « faire de la recherche partenariale dans un cadre régional » jusqu'à l'intégration de PSDR à une politique régionale de R&D dans les territoires.

Le poids croissant des dispositifs de R&D

Cerner l'espace occupé régionalement, suppose de préciser les liens tissés avec les réseaux régionaux et le mode de structuration de la recherche en région.

Aujourd'hui les dispositifs de recherche développement se sont multipliés, institutionnalisés sous la forme de structures par exemple les pôles de compétitivité ou Agrotransfert ou sous la forme de programmes. PSDR constitue de moins en moins une exception dans le paysage régional comme le soulignait Alain d'Iribarne (2005) dans sa note d'évaluation de PSDR 2 :

« Le PSDR constitue en effet, un point de rencontre entre une politique publique nationale menée par un Etablissement Public - à caractère scientifique et technique - et une politique publique régionale menée par une collectivité territoriale. Or, à notre connaissance, si ce type de rencontre institutionnelle entre deux acteurs à responsabilités territoriales différentes devient de plus en plus fréquent dans d'autres domaines, comme par exemple le financement des infrastructures et des grands équipements scientifiques, il constitue encore une exception en ce qui concerne les politiques incitatives de recherche ».

L'injonction à relier les recherches aux préoccupations de la société est reprise dans les appels d'offre de l'ANR et, de même, les projets de développement doivent pouvoir impliquer des représentants du monde de la recherche. Martine Georget, le 25 juin 2009, présentait un panorama des dispositifs de recherche en partenariat existants, en précisant leurs objectifs, leurs thématiques et les implications de l'INRA dans chacun des dispositifs : UMT, RMT, Agrotransfert, GIS, procédure d'accueil d'ingénieur du développement à l'INRA, projets CASDAR, projets Systerra. Elle proposait de localiser chaque dispositif dans une grille à deux axes [recherche - R&D Innovation - Transfert] et [nationale - régionale - inter-régionale]. PSDR se situait sur les niveaux régional et inter-régional et cherchait à couvrir aussi bien la recherche, R&D innovation et le transfert. Sur ce dernier champ, il s'apparentait à la logique des GIS.

Mais PSDR propose aussi un « décloisonnement au sein de la sphère de la recherche par l'ouverture disciplinaire ; pour A. D'Iribarne, il s'agit bien d'un « double décloisonnement : en interne, entre les disciplines, et, en externe, entre la recherche et des partenaires économiques et sociaux ». Reste à préciser si traiter de questions formulées avec le développement favorise le travail interdisciplinaire en recherche, par le partage de « terrains », de « concepts », par la recherche de solution pratique.

Ces constats amènent à s'interroger sur la place et la fonction de PSDR dans les dispositifs de R&D et d'innovation : est-il tourné vers le transfert d'innovation ? Le développement régional ? l'inter-disciplinarité ? Occupe-t-il un espace vide ? Est-ce qu'il ne poursuit pas trois types de finalités 1) contribuer aux politiques publiques 2) orienter les projets vers l'innovation 3) faire de l'inter-disciplinarité.

Emergence des plate-formes pour structurer l'information et les compétences de R&D

Les dispositifs R&D partent du constat que les liens entre recherche et organismes du développement agricole, de l'agroalimentaire et des territoires ne vont pas de soi. Un travail spécifique d'articulation doit être mené pour que les professionnels du développement identifient des compétences au sein de la recherche (celles-ci étant spécifiques, souvent un site web d'unité ne suffit pas pour savoir à qui s'adresser) et pour ensuite créer les conditions d'un travail en commun sachant que chacun a sa propre logique de travail et d'évaluation de ses activités. Il y a là une forme d'ingénierie spécifique. Le 18 janvier 2011, Frédéric Germain, DRAAF midi-Pyrénées, présentait la démarche de la plateforme C@rter (Coordination action en réseau pour les territoires ruraux). Elle vise à initier et entretenir un dialogue entre trois sphères : la sphère de la connaissance (enseignement supérieur, recherche, formation...); la

sphère de l'expertise (DDT des bureaux d'étude, regroupement d'experts), une sphère d'acteurs rassemblant les chambres consulaires, les territoires de projet, des acteurs ayant une expérience concrète et quotidienne du terrain et qui peuvent donner un retour de leurs expériences. Une des finalités est de faire percoler ces réflexions au sein du réseau rural français. La plate-forme propose un portail internet comme outil facilitateur des échanges.

Reste la question de la bonne manière de mener ce travail d'articulation. Faut-il l'incarner dans des structures pérennes qui font figure de centres de ressources ou faut-il aller vers des formules très souples permettant des recompositions des partenariats pour laisser émerger des innovations ? Un des points soulignés lors du séminaire du 18 janvier était le rôle crucial d'ingénieur R&D ou de personnes au profil hybride entre recherche et développement qui facilitent les passages et construisent les ponts entre recherche et action. Elles occupent un rôle « marginal-sécant » et leur absence peut signifier l'abandon du partenariat.

L'activation des réseaux mixtes de R&D

Le fonctionnement en réseau est une autre modalité d'incarnation du partenariat entre la recherche et l'action. Lors du séminaire du 18 janvier 2011, étaient présentés les réseaux mixtes technologiques (RMT) initiés par le Ministère de l'agriculture, qui sont des lieux d'expertise et d'émergence de projets. Pour Philippe Fleury (ISARA), le RMT DévAB (développement de l'agriculture biologique) offre une vision des préoccupations du développement, permet de travailler la généricité des travaux de recherche et d'objectiver les débats, et de la formation à l'échelle nationale. Pour des techniques agronomiques souvent dépendantes des conditions de milieu, cette mise en lien des résultats est fondamentale.

Le fonctionnement des RMT donne un cadre pour mener un projet de recherche qui ne contraint pas ses membres mais permet une organisation sociale avec un partage des rôles de chercheur / développeur / agriculteur.

En conclusion, PSDR se trouve aujourd'hui articulé à des dispositifs de R&D multi-formes. C'est sans doute un fait majeur des transformations apparues depuis la création de DADP/PSDR dans les années 90. A l'origine, il s'agissait de former un consortium d'organismes officiels en charge de mutualiser des demandes de recherche. Aujourd'hui, ces échanges se déploient dans des lieux démultipliés, dont PSDR. Assistons-nous alors à une banalisation de PSDR ? Pour répondre à cette question, il faut considérer une autre dimension propre à ce programme : celle d'allouer des moyens financiers et des soutiens institutionnels à l'expérimentation de recherches inédites, fondées sur la création de partenariats de recherche nouveaux. Voyons maintenant ce que PSDR 3 a pu apporter dans ce domaine.

4 LES PARTENARIATS EN PRATIQUE : DYNAMIQUE, ENGAGEMENT ET ARTICULATION

Sur ce deuxième volet du groupe PARME, nous avons été plusieurs chercheurs porteurs de projets et animateurs régionaux à vouloir mieux comprendre les ressorts du partenariat entre recherche et action. Tout d'abord, nous le considérons comme un processus qui prend forme dans un déroulement temporel d'échanges qui s'insèrent dans un contexte. Cela renvoie à deux

nécessités : envisager le partenariat dans un temps long (comment s'est-il constitué ? quelles formes d'inter-connaissances existaient-elles avant entre les personnes ?) et prendre en compte le contexte plus général dans lequel s'insère le partenariat observé (quelles exigences propres aux organisations d'appartenance des partenaires ? quelles préoccupations thématiques ?). Ainsi, nous nous intéressons plutôt à la construction d'un agir commun qui se développe dans une temporalité et qui suppose des formes de reconnaissance et de reconfiguration de l'ordre des choses (Ogien et Quéré, 2005).

Pour comprendre le partenariat en pratique, nous avons conçu une grille de suivi des projets de recherche PSDR, qui peut également servir à une analyse a posteriori, ou bien d'auto-diagnostic pour les acteurs du partenariat. Cette grille suit la chronologie de vie d'un projet, elle essaye de répondre à comment le partenariat se met en place et se structure, pourquoi et quelles en sont les réalisations. Cette grille a été utilisée par quelques chercheurs pour le suivi de leurs projets : Nathalie Couix pour Ingedico qui porte sur les instruments de gestion des ressources naturelles, Sylvie Lardon pour Ingeterr concernant l'ingénierie territoriale, Jean Pluvinage pour Intersama sur les systèmes d'activités des ménages agricoles, Jean-Philippe Choisis pour le Chapay sur les changements d'utilisation des terres, Eduardo Chia et Christophe Soulard pour GouvInnov sur la gouvernance territoriale et aussi par des animateurs de programme PSDR pour mieux accompagner le partenariat recherche-développement, Véronique Quiblier pour PSDR Rhône-Alpes, Marie Ollagnon pour le PSDR Languedoc-Roussillon. Nous retenons quelques éléments transversaux de leurs contributions et des éléments d'analyse qu'ils ont présentés lors de l'école chercheurs de Carcans et lors de la réunion Parme le 14 décembre 2010.

4.1 LANGAGE, CONNAISSANCES ET INTERDISCIPLINARITE

La recherche en partenariat mobilise des personnes venant d'univers professionnels différents. Elle mêle des organisations, des « sphères » ou des « hélices » pour reprendre la terminologie que Ektzkovitz (2002) applique à l'Etat, à la recherche académique et à l'industrie. C'est autant de « mondes sociaux » pour reprendre le vocabulaire de Boltanski et Thévenot (1991), c'est-à-dire d'ensemble d'individus qui agissent ensemble et se reconnaissent dans des principes ou des états de grandeur, qui sont réunis autour de la production de connaissances.

Les logiques de travail et d'évaluation des différents partenaires de cette recherche et de leurs organismes d'appartenance sont différentes. Les pas de temps de leurs activités sont aussi à ajuster. Ces pas de temps pour obtenir des résultats sont souvent jugés beaucoup plus raccourcis dans le développement que dans la recherche même si celle-ci fonctionne aujourd'hui sur un mode projets avec des échéances de 6 mois à 3 ans pour délivrer des résultats. Les acteurs de terrain soulignent également des difficultés qui tiennent au langage utilisé qui rend la recherche peu accessible. Il est aussi plus difficile de se repérer dans le genre de compétences qu'apportent les chercheurs selon leur discipline et leurs pratiques de travail. La production collective de connaissances dans un cadre partenarial suppose donc toute une série de « traductions » qui permettent à chacun de comprendre l'autre.

On verra dans le paragraphe 4.4 que des personnes assurent ces traductions ou créent des ponts entre ces différents mondes. Les travaux d'étudiants par exemple offrent un espace qui n'est ni purement de la recherche ni purement de l'action et peuvent donc favoriser l'échange et la construction de connaissances collectives. « Cette parité recherchée d'engagement de chercheurs ou enseignants et des personnes d'institutions de développement autour de la production de connaissances dans les stages a permis le développement intense d'interactions connaissances scientifiques/connaissances opératoires » (Pluvinage, 2012). La production de méthodologies serait également un facteur important de convergences entre chercheurs et

acteurs du développement contribuant tant à la reconnaissance scientifique, qu'à l'opérationnalité immédiate (Pluvinage, 2012).

E. Chia et C. Soulard (2010) proposent d'appréhender le partenariat à travers deux processus concomitants dont il procède : l'hybridation et le bricolage, qu'il s'agit de combiner au mieux. Ils définissent l'hybridation « comme le processus qui permet l'utilisation (l'emprunt) des concepts, des théories, élaborés dans une discipline, pour analyser, étudier, des phénomènes extérieurs à cette discipline et/ou pour co-construire une intention de recherche (paradigme) c'est-à-dire un nouveau corpus théorique ». Cette hybridation a une visée théorique. Une des spécificités de la production de connaissances dans le cadre de recherches partenariales est donc de reposer sur un processus d'hybridation entre connaissances théoriques de différentes disciplines et aussi entre connaissances pratiques et théoriques ce que E. Chia et C. Soulard appellent une hybridation de deuxième niveau. Ils l'appliquent à une question de gouvernance territoriale qui implique des acteurs de terrain tels que des chargés de mission de territoire, des agents de développement. Cette hybridation va nourrir la définition de ce qu'est la gouvernance et ce travail sur la définition du concept a des effets concrets sur les innovations ou les reconfigurations institutionnelles. [la notion de bricolage sera reprise en 4.4].

La question de terrain amène souvent à une déclinaison complexe en objets de recherche pouvant être traités et convoquent souvent les regards de plusieurs disciplines. Ces disciplines doivent « déborder » les unes sur les autres ; un concept d'une discipline peut être saisi par une autre parce qu'il est utile à la compréhension de la situation complexe étudiée. Il y a donc des « hybridations » (Chia et Soulard, 2010) entre idées, théories et concepts de disciplines différentes. Se crée là un nouveau corpus théorique. Mais cela peut aussi être une hybridation entre les connaissances de la recherche et les connaissances de la pratique, c'est-à-dire celles que les acteurs et les professionnels apportent quand ils participent à des réunions ou plus directement à la recherche elle-même.

Du travail avec la recherche, les professionnels de terrain attendent deux types de connaissances (Choisis et Gibon, 2010). D'une part, une prise de recul sur leurs pratiques ou une plus grande explicitation de celles-ci (N.Couix, 2010) ; cela peut-être des connaissances qui mettent en perspective de manière assez large l'évolution du fonctionnement des systèmes de production, des trajectoires d'exploitations, des changements d'utilisation des terres (Choisis et Gibon, 2010). D'autre part, il existe aussi des attentes plus techniques, orientées vers des outils pour l'action (Choisis, 2010). Ce qui pourrait se comprendre finalement comme une combinaison des deux modèles cités plus haut, le modèle réflexif qui n'évincerait pas totalement le modèle linéaire.

4.2 VARIATIONS D'ENGAGEMENT

Selon différents « intérêts » (Callon 1986) à travailler avec le monde professionnel, les chercheurs s'engagent dans l'action avec différentes postures de recherche et dans différentes configurations recherche-développement. L'engagement des chercheurs dans l'action sera plus ou moins fort, plus ou moins distancié, plus ou moins familier. J.-P. Choisis (2010), pour le projet Chapay, note que les pratiques de recherche varient selon les postures disciplinaires, selon les degrés d'implication des chercheurs vis-à-vis des partenaires et selon les sites d'étude.

Les motivations à travailler ensemble sont diverses. N.Couix (2010) en identifie certaines : la recherche de financement, la volonté de se constituer un réseau de collaboration, identifier des personnes pour accéder à des terrains, s'engager dans des échanges interdisciplinaires qui apportent une diversité de points de vue sur un objet et tenter de répondre à une demande du terrain (Choisis, 2010).

Les postures des chercheurs impliqués dans les projets PSDR vont d'une recherche de terrain où les chercheurs partent d'une problématique de recherche qu'ils identifient eux-mêmes et qu'ils vont ensuite proposer à des acteurs (Couix, 2010) à une pratique de la recherche-intervention allant parfois jusqu'à l'« accompagnement des acteurs » qui est demandé aux chercheurs (S. Lardon 2010 ; E. Chia et C. Soulard, 2010). Dans d'autres cas, les acteurs adressent une commande aux chercheurs afin qu'ils les aident à la résolution d'un problème. Certains partenariats continuent au-delà de la durée de projets et deviennent une « routine ». Etablis de longue date, certains fonctionnent de manière pérenne à travers des GIS (exemple du GIS gestion des races locales en Pays Basque, donné par N.Couix) et saisissent l'opportunité d'appels à projets pour répondre à une question précise.

Comprendre le partenariat suppose de cerner à la fois les relations inter-personnelles et les relations inter-institutionnelles, ces deux plans étant indispensables à la compréhension de la construction collective qui s'opère dans un projet de recherche en partenariat.

J.Pluinage (INTERSAMA) souligne l'importance de l'établissement d'une confiance interpersonnelle dans l'élaboration du projet ; pour autant, la phase de construction institutionnelle est décisive : « La confiance préalable entre personnes et institutions, qui permet de co-construire la proposition de projet scientifique et politique, est centrale pour travailler rapidement, dans des conditions concrètes qui ne sont pas encore celles du projet » (Pluinage et al. 2012). La connaissance inter-personnelle dépasse souvent le cadre de l'appartenance institutionnelle, les gens ont pu se rencontrer avant et dans d'autres circonstances, par exemple des cursus de formation. Un des facteurs de succès du partenariat est de s'ancrer dans une « communauté de vue sur la manière de travailler ces questions de recherche développement » (Pluinage, Intersama 2012). N. Couix (2010) signale que le projet Ingedico réunissait au départ des chercheurs qui se connaissaient peu ; même s'ils se retrouvaient sur des mots clés proches cela ne suffit pas à construire un projet partagé.

Il ressort des entretiens conduits par V. Quiblier (2010) pour le PSDR Rhône-Alpes que les partenariats actuels trouvent leur origine dans des collaborations antérieures, notamment à travers PSDR2, ou bien pour les acteurs c'est la connaissance de la recherche dans leur parcours personnel qui a facilité le partenariat actuel. Cependant, les acteurs connaissent peu le fonctionnement des laboratoires de recherche et c'est une collaboration dans la durée qui permet de construire la confiance entre les partenaires.

Les relations entre personnes, au sein du collectif de recherche et entre le collectif de recherche et les acteurs de terrain évoluent au fil de la vie du projet. Par exemple pour le projet Gouvinov, la phase initiale¹ de montage du projet est plutôt interne au collectif de recherche, les acteurs donnent un aval « politique ». Ils sont intéressés par la perspective de réaliser un guide de la gouvernance. Puis, dans la phase de mise en œuvre, apparaissent des tensions au sein du collectif de recherche, du dispositif PSDR. En même temps, le partenariat de terrain se reconfigure. Cette phase de « crise » amène à une redéfinition des rôles dans le collectif de

¹ On retrouve ce constat dans beaucoup de projets ; l'appel d'offre PSDR étant un appel d'offre « recherche » c'est plutôt le collectif de recherche qui a tenu la plume pour écrire le projet.

recherche et des relations partenariales. Elles trouvent d'ailleurs un nouveau développement avec la participation d'une correspondante du Conseil régional puis par des séminaires d'échanges qui font entrer de nouveaux partenaires motivés par la réalisation d'un produit concret : le guide d'appui à la mise en œuvre de la gouvernance territoriale (Chia et Soulard, 2010). V. Quiblier (2010) note des moments particuliers qui vont infléchir le partenariat comme celui de la mise à disposition des résultats et l'élaboration de documents de référence de valorisation.

Le partenariat ne recouvre pas que des rapprochements ; il y a aussi des « désistements » (N. Couix) de chercheurs ou d'acteurs du développement. Dans certaines situations, il y a un fort turn over des personnels ce qui fait que l'accord pris au départ avec la personne en place peut se trouver remis en cause par celle qui la remplace ou qui reformule la question en fonction de ses propres préoccupations. J.P. Choisis évoque le retrait du Parc national des Pyrénées après un an bien qu'il soit à l'origine de la demande initiale de travail sur les conséquences du boisement spontané sur les activités agricoles et les paysages. Malgré tout, le comité de pilotage mis en place pour ce projet va perdurer. Le partenariat tantôt se renforce tantôt se distend et il y a donc une instabilité dans les relations entre les personnes et les institutions qui rend le processus de recherche fragile. Les incertitudes tiennent à des événements de contexte extérieurs à l'action collective mais aussi à l'incomplétude des échanges (distance tenant au langage, à un manque de confiance, aux logiques de travail distinctes, etc.). La recherche en partenariat est un processus avec ses continuités et ses discontinuités (Pluvinage, 2010), un agir commun vulnérable (Ogien et Quéré, 2005). Les engagements peuvent être formels et s'ancrer dans des conventions de travail rendant légitime et visible les contributions de chacun (Choisis, 2010), ce qui permet peut-être une forme de continuité institutionnelle. Bien souvent, ils reposent sur une part d'engagement informel.

En conclusion, les engagements des chercheurs et partenaires sont multidimensionnels, informels ou institués, sont toujours très évolutifs au cours du processus de recherche. Toutefois, quand la confiance entre certains protagonistes a pu s'établir sur une certaine durée, elle agit comme une sorte de socle qui consolide la vie d'un projet. A contrario, des relations nouvelles créent des situations instables, des projets aux issues incertaines mais susceptibles de créer des déplacements d'idées, de pratiques ou de résultats qui peuvent être novateurs ou bloquants. Ce couple « confiance-stabilité » vs « nouveauté-déplacement » semble créer l'énergie novatrice d'un projet. Voyons alors comment les acteurs agissent au quotidien pour faire vivre la coopération tout au long du projet.

4.3 AVENTURE, BRICOLAGE ET DETOURNEMENT

Les exposés de l'école chercheurs et de la réunion du 14 décembre 2010 nous ont montré que la recherche en partenariat relevait bien d'un processus dynamique et évolutif, en somme une « aventure » dont les méandres et l'issue ne sont pas connus d'avance. C'est un cheminement avec ses surprises, ses retournements et ses bifurcations et dont il ne faut pas sous-estimer les déplacements qui peuvent se produire et affecter le processus de recherche. On pourrait dire cela de nombreux projets menés collectivement mais il faut le souligner la spécificité de ces situations par rapport à un protocole de recherche que l'on applique, qui certes peut nécessiter des ajustements, mais représente un parcours tracé dont le chercheur a la maîtrise. Ces situations d'aventure méritent aussi d'être comparées aux habitudes de travail des professionnels, inscrites dans une logique de projet, et pour qui les objectifs et les résultats attendus sont fixés en amont. Pour qualifier la situation de partenariat, N. Couix (2010) propose une définition « molle » de celui-ci car au départ « les objectifs ne sont pas forcément partagés

même si chacun a un intérêt à conduire cette action en commun et il peut y avoir beaucoup d'implicite quant aux manières de fonctionner ».

Dans ces modes de recherche en partenariat, les bifurcations et les ajustements peuvent être plus ou moins importants ; ils sont de plusieurs types. Cela peut être une reformulation de questions de recherche par la confrontation au terrain ; ou une reformulation par les chercheurs eux-mêmes de leur question et cela transforme alors le rapport au terrain, sa pertinence et la collecte de données prévue (Couix, 2010 ; Ingedico). Les changements peuvent être liés à des éléments de contexte extérieurs à la recherche : par exemple le départ d'agents de développement (cas très fréquent, car dans les projets de développement les agents recrutés sont des contractuels ; N.Couix, Ingedico) ; des événements politiques, le vote du SCOT modifie l'intérêt des politiques au projet de concertation sur le devenir du territoire (cité par S.Lardon). Il y a aussi des désengagements tantôt de chercheurs tantôt d'acteurs qui reconfigurent le partenariat. Les relations inter-personnelles qu'elles soient conflictuelles ou de confiance vont aussi expliquer qu'un partenariat se distend ou se resserre.

Une façon de vivre et d'accompagner ce processus est de mettre en œuvre une compétence de « bricolage » (Chia et Soulard, 2010 ; Gouvinov) au sens noble du terme, c'est-à-dire être capable de créer des ajustements, d'opérer des « arrangements ». E. Chia et C. Soulard (2010) le définissent comme « le processus par lequel les acteurs vont détourner des objets de leurs utilisations, de leurs visées prévues par le concepteur pour les utiliser dans d'autres situations ou pour répondre à d'autres questions (ex : carte d'état major citée par Weick dans « sens making ») ». Il a une visée d'action. Il est important car il traduit une capacité à traiter des incertitudes. Parfois, il s'agira de mieux préciser le champ de travail ou d'intervention de la recherche, même le contractualiser, tantôt il s'agira d'assouplir le cadre du travail prévu.

Dans cette aventure, d'autres surprises et recompositions portent sur les connaissances produites. Les connaissances produites par les chercheurs vont être utilisées dans l'action mais souvent d'une autre façon que ce que les chercheurs avaient imaginé (S. Lardon, Ingeterr) et aussi de manière différée dans le temps. Le chercheur doit donc s'accommoder du fait que ce qu'il a produit a toutes les chances d'être utilisé bien différemment de ce qu'il prévoyait : on peut parler là d'une forme de « détournement » (E. Chia et C.Soulard, Gouvinov). Ce détournement est le signe d'une appropriation dans l'action des résultats de cette recherche en partenariat, et finalement il peut être souhaitable comme inévitable. Mais il peut arriver que ces connaissances soient aussi détournées au profit d'un objectif en contradiction avec l'éthique du chercheur (cf. ex. de S. Lardon) ou au profit d'une catégorie d'acteurs particulière. Ce constat plaide pour bien préciser en amont les finalités du travail.

En conclusion, ces bricolages et ces détournements montrent que la recherche en partenariat comporte une part de « fiction » (Soulard et al., 2007), que le sens commun donné à l'action collective relève parfois d'une illusion (Couix, 2010). Mais cette fiction ou cette illusion permet aussi d'avancer comme si tout ne pouvait/devait être éclairci et que l'action ne peut se déployer qu'avec cette part de flou qui va parfois susciter des crises et donc des bricolages pour ajuster le partenariat au fil de l'eau.

4.4 LES PASSEURS ET LES FONCTIONS DE PASSAGE

En référence à certains analystes du partenariat (Varela, 1983), la recherche et le développement peuvent être considérés comme deux « mondes » aux logiques de travail et aux finalités différentes. Ces deux ensembles masquent une diversité. Les projets en partenariat de PSDR font se côtoyer deux voire plusieurs « mondes sociaux », qu'il s'agit de faire communiquer. Les relations entre ces « mondes » forment alors un réseau ou un systèmes d'acteurs (Checkland,

1981) dont l'activation va fortement dépendre des fonctions de passage et du rôle de passeurs qu'assureront certains individus. Ces fonctions de passage peuvent s'incarner dans des objets, dits objets intermédiaires (Jeantet, 1998), s'organiser dans des dispositifs ou être assurées par des personnes.

Le groupe PARME, sur la proposition de C. Soulard, a développé l'idée du « passeur » qui joue un rôle d'interface entre des mondes socio-professionnels (ou au sein d'un réseau socio-technique), en référence au rôle de « passeur de frontières » souligné par Marcel Jollivet (1992) dans le travail interdisciplinaire. Précisons qu'il faut distinguer différents rôles dans une recherche-action et des catégories différentes de partenaires : les commanditaires (institutions qui financent), bénéficiaires des travaux (agriculteurs, conseillers techniques), les acteurs mêmes de la recherche (chercheurs et autres personnes qui construisent et contribuent à la recherche) (Hubert et al., 2004). Soulignons que les collectifs des projets PSDR dont on parle sont particulièrement hétérogènes.

Les passeurs sont soit plutôt des personnes qui arrivent dans le projet comme extérieurs aux différents « mondes » par exemple les stagiaires ou des personnes au parcours professionnel ou à l'identité hybride (Petit et al., 2008). Un stagiaire, un doctorant, un contractuel, qui va naviguer entre les différentes sphères pour glaner des informations, qui à l'occasion d'un co-encadrement fait travailler ensemble des partenaires différents, assure ce rôle de « passeur » presque à son insu (M.Ollagnon). Il va opérer une traduction dans la formulation du problème pour les exigences pédagogiques. Un autre type de passeur est la personne qui fait fonctionner le projet, le dispositif, qui organise les réunions, les échanges. Ce rôle de coordination est fondamental pour faire travailler des chercheurs de plusieurs disciplines (Petit, 2011). Enfin, un troisième type de passeur s'incarne dans les personnes aux parcours professionnels hybrides (P.Lyet, IRTESS, intervention à la réunion du 18 janvier 2011). Ainsi, des personnes qui ont eu une expérience dans la recherche puis sont revenues vers le développement ou inversement comprennent plus facilement le fonctionnement de ces différentes sphères et peuvent faciliter leur articulation. Cela renvoie aussi au personnel de structures d'interface qui organise les échanges recherche-développement ; à ce sujet, P. Dagron (AC3A, com 18/01/2011) parle d'« acteurs-chercheurs » et de « chercheurs-acteurs » remettant en question une dichotomie nette entre ces deux catégories. J.Pluinage (2012, Intersama) souligne aussi le rôle déterminant des personnes détenant une expérience tant de la recherche que de développement, cette pluralité de compétences qui ont pu être acquises dans des situations professionnelles antérieures facilite les échanges. Ce rôle de passeur peut aussi être tenu par des techniciens qui participent à la recherche mais en même temps font remonter les préoccupations du terrain ou sont soucieux de savoir comment les résultats produits vont être utilisés et quelles conséquences pratiques cela aura (Petit et al., 2008). Les passeurs créent et entretiennent les « liens » et il faut aussi des « liants » au croisement des différents horizons de la recherche (Latour, 1995).

Pour Latour (1995), le « liant » ce sont les concepts, les idées qui permettent de « relier », d'« attacher » et aussi de « tenir ensemble » les « acteurs mobilisés ». Des objets, « non-humains », un modèle par exemple (Petit, 2011), une carte, un outil de pilotage peuvent cristalliser les échanges de savoirs, matérialiser et condenser un accord. Ils constituent le liant du collectif. De tels « objets intermédiaires » ont un rôle actif dans la coordination ; ils résultent d'une confrontation de points de vue, de connaissances et l'objet produit reflète les décisions prises sur ce qu'on représente, les variables qu'on retient, les seuils qu'on fixe.

Enfin, ces fonctions de passage peuvent être orchestrées dans des dispositifs. Le programme PSDR en est un exemple, puisqu'il vise à structurer, créer, organiser un espace où la recherche va rencontrer l'action et vice-et-versa. On a souligné ci-dessus (paragraphe 3.2) la multiplication

des organisations d'interface ou hybrides qui permettent les échanges entre recherche et sphères de l'action. Ces dispositifs deviennent même un objectif en soi, c'est-à-dire la création du réseau socio-technique, d'un dispositif d'innovation devient une finalité reléguant au second plan ce dont il traite, une question d'environnement, le développement d'une filière ou d'un territoire. Systématiser des dispositifs de recherche-action ne garantit cependant pas la rencontre de deux mondes différents et la constitution de biens communs entre eux (Boltanski et Thévenot, 1991).

En conclusion, l'activation du réseau d'acteurs que forme un projet reposerait sur une combinaison vertueuse entre des liens (acteurs passeurs circulant d'un monde à l'autre), des liants (concepts et objets appartenant au monde commun) et des dispositifs de couplage qui organise les interfaces productrices de sens, d'échanges et de transformations. Une telle grille de lecture ouvre des pistes pour caractériser des situations de projet et aider à leur pilotage. Une piste que le groupe PARME permet d'esquisser, mais qui reste à rendre opérationnelle.

Conclusion

Les personnes réunies dans les projets PSDR forment des collectifs hétérogènes, tant par la variété des horizons disciplinaires des chercheurs et de leurs pratiques de recherche que par la multiplicité des organismes du développement représentés dans PSDR. Les collectifs PSDR sont donc bien des groupes de recherche élargis à des sphères professionnelles diverses. La nature de la contribution de ces sphères professionnelles à la production de connaissances mérite d'être explicitée pour que les partenaires de terrain ne soient pas des « contributeurs invisibles » de la recherche (Mauz et Granjou, 2011).

Cette hétérogénéité fait que le travail en commun ou l'agir commun ne va pas de soi. Il est fait de tensions et de rapprochements qui jalonnent la durée de vie des projets. Il suppose des traductions et des ajustements au fur et à mesure de ce processus. Les résultats sont tantôt partagés tantôt détournés.

Les différentes expériences dont il a été rendu compte dans le cadre des activités du groupe PARME soulignent le rôle décisif des animateurs dans l'articulation entre différentes disciplines convoquées autour d'une question de développement et entre la recherche et le développement. Les animateurs assurent les liens et la continuité de ces liens, c'est-à-dire la possibilité de s'engager dans une nouvelle recherche sur une question émanant de l'interaction. Ils permettent le fonctionnement administratif et financier qui constitue aujourd'hui une activité complexe et importante en temps tant dans les organismes de recherche que dans ceux du développement.

Les projets PSDR dont on parle sont souvent multi-niveaux notamment lorsqu'il s'agit de « gros » projets. Le partenariat du projet sera donc différent de celui du « sous-projet » ou de l'échelle inférieure de sa mise en œuvre. Les chercheurs au niveau du projet global interagissent entre eux et avec des structures régionales ou des représentants d'organismes ; dans la recherche de terrain, l'interlocuteur des chercheurs est celui qui travaille sur ce terrain. Différents niveaux s'emboîtent et le bon « grain » d'observation du partenariat doit être trouvé (Couix, 2010).

Les collectifs dont il est question sont aussi des groupes éphémères qui ne perdurent pas au-delà de la durée de vie d'un projet. Ils peuvent déboucher sur de nouvelles configurations de recherche-développement sur les bases d'inter-connaissance forgées par le travail commun (Petit et al., 2010). Leur périmètre tout comme leur production gardent une part d'incertitude et de vulnérabilité inhérentes à une action collective innovante.

5 VALORISATION PAR LES ACTEURS. Comment s'opère la traduction opérationnelle des projets ?

5.1 UNE QUESTION DE DEFINITION

Le terme de « valorisation » recouvre aussi plusieurs réalités dans son usage dans le collectif PSDR. La « valorisation » peut renvoyer à des outils, des méthodes très concrètes mais la recherche en partenariat induit souvent des modifications plus subtiles et plus difficilement perceptibles : des changements dans les relations entre des acteurs, une prise de recul par rapport à une pratique, de l'interconnaissance. Ainsi des aspects plutôt intangibles font partie des impacts des recherches en partenariat et pour être identifiés ils demandent un suivi fin du processus social autour de la dynamique de recherche.

Deuxième point, la valorisation est souvent conçue comme une étape postérieure à la recherche alors qu'il s'agit d'un processus à envisager de manière continue avant, pendant et après les recherches sur des échelles de temps allongées. La valorisation peut être aussi conçue à partir de résultats de recherche plus anciens et donc bien stabilisés ou accompagner la recherche en train de se faire par des déplacements d'intérêts, de postures et de points de vue.

Construire un dispositif pour instruire une question de recherche et construire un dispositif de valorisation sont deux choses différentes alors que souvent dans PSDR les deux sont confondus ou sont considérés comme pouvant être conduits dans la temporalité du même projet. Si le rôle des acteurs a été explicité dans les projets PSDR dans la phase d'élaboration du projet, des moyens n'ont pas toujours pu être prévus pour donner à cette phase une réalité concrète dans les activités des partenaires professionnels. Toutefois, certains projets ont pu présenter des outils issus des recherches qui seront présentés le 22 juin à la journée professionnelle du symposium. Le rôle et la place des chercheurs dans le travail de valorisation gagneraient à être précisés. Cette maîtrise de la valorisation semble un enjeu de la troisième génération de PSDR, mais qui n'a pas réussi à être complètement pris en charge.

La journée PARME organisée à Dijon le 18 janvier 2011 apporte des exemples de pistes de valorisation à développer dans un futur PSDR.

5.2 LA CREATION D'UNE PLATEFORME D'INTERFACE ENTRE RECHERCHE ET INSTITUTIONS DU DEVELOPPEMENT RURAL

Frédéric Germain de la DRAAF Midi-Pyrénées, Service Régional du Développement Durable des Territoires Ruraux, chef de mission, à Toulouse, nous a présenté le 18 janvier 2011 le projet C@RTER (Coordination Action en Réseaux pour les Territoires Ruraux). En 2010, émerge une volonté de s'intéresser au lien recherche/acteurs du développement territorial/régional pour moduler les décisions d'immédiateté qui peuvent affecter les politiques publiques et pour développer une approche prospective.

Deuxième constat, les acteurs autour de la question des territoires ruraux appartiennent à des sphères différentes : une sphère de la connaissance (enseignement supérieur, recherche, formation) ; une sphère de l'expertise (les DDT, des bureaux d'étude, regroupement d'acteurs ayant une expertise sur des pas de temps très courts) ; une sphère d'acteurs rassemblant les

chambres consulaires, les territoires de projet (Pays...), des acteurs ayant une expérience concrète et quotidienne du terrain et qui peuvent donner un retour de leurs expériences.

La DRAAF se pose alors la question de « comment entamer un dialogue avec ces trois sphères ? », voulant jouer un rôle de facilitateur des relations entre recherche et monde socio-économique dans une finalité d'ajustement des politiques publiques aux préoccupations des acteurs ruraux. C'est ainsi que l'idée de constituer un outil de mise en relation et de partage et ainsi de conduire en mode projet la rencontre des deux mondes pour révéler des préoccupations, mieux se connaître et initier des partenariats à venir. Naît le projet C@RTER sachant que la première difficulté à résoudre est celle de son positionnement par rapport aux besoins internes de la DRAAF et de ses partenaires et la nécessité de se placer par rapport aux plateformes déjà existantes dans d'autres structures. Un portail internet permettra de repérer des compétences (il y a une réelle difficulté à repérer les spécialités des chercheurs), de lever des difficultés de langage. Se pose alors la question de liberté d'expression : un devoir de réserve concerne les personnels d'institution, les chercheurs semblant plus libres de leurs points de vue. Les principales difficultés de coordination tiennent à des cultures et logiques très différentes entre recherche et monde institutionnel (ex. : l'évaluation par les publications pour les chercheurs, l'obligation de mobilité pour les fonctionnaires) ; des temporalités très divergentes ; enfin des décalages de sémantique.

5.3 LES CIRCUITS COURTS : UN LEVIER POUR L'AGRICULTURE DURABLE ?

Nabil Hasnaoui Amri, Fédération des CIVAM de l'Hérault, chargé de projets à Montpellier fait l'analyse des projets PSDR Coxinel et Equal CROC (CIVAM 34 / INRA Sad) et s'interroge sur ce qu'est un partenariat réussi. Il rappelle que chercheurs et partenaires du développement sont évalués dans leurs activités sur des critères différents. Le partenariat dépend aussi beaucoup de rencontres. Il semble plus aisé de travailler avec des chercheurs en sciences sociales, ou avec ceux habitués à une approche interdisciplinaire et systémique, intéressés par les processus et les enjeux d'actualité, en phase avec l'évolution agricole et sociale. La question qui anime les projets porte sur les conditions dans lesquelles les circuits courts peuvent réduire la fragilisation en agriculture. L'hypothèse est que le collectif semble une condition déterminante.

Dans ce cas de figure, le partenariat R&D est un processus fragile. Grâce à ces projets, ont été possibles la reconnaissance dans ces partenariats de la capacité d'innovation citoyenne du milieu associatif ; un partage de valeurs communes ; le partage de questions avec des acteurs moins reconnus ; la redéfinition des métiers de la recherche et du développement. Ces projets dépendent de chercheurs « engagés », « citoyens ». Le dispositif est stimulant mais « léger ». Il semblerait aussi intéressant d'avoir une approche transnationale et d'élargir le cercle des pilotes de projets. La continuité du travail engagé passe pas la réponse à des appels d'offre successifs, alors faut-il penser des espaces pérennes où peuvent être instruites des questions de développement ? La rencontre R&D semble moins celles de mondes qui se rencontrent que de personnes aptes à transporter l'innovation dans différentes sphères, de l'action locale à la décision à des niveaux englobants. Notons que les deux pilotes du projet, côté Recherche et Développement ont la même formation initiale (Ingénieur Développement) mais font se rencontrer leurs réseaux respectifs dans la recherche et dans le développement. Leur profil d'action correspond à la figure de « l'innovateur social » telle que décrit par Chambon et al. (1982). Celui-ci cherche à faire reconnaître l'usage social d'une expérience novatrice. Au delà des projets et des expérimentations locales, la finalité de son action est aussi d'établir une relation de confiance avec des décideurs afin de réduire les zones d'inconfort et d'incertitude qui empêcherait la reconnaissance de ses propositions. Cela passe par un travail d'apprivoisement

des réseaux sociaux d'influence dont l'enjeu est la reconnaissance de la légitimité d'un concept ou d'un projet social (Fontan et al., 2004).

5.4 CONSTRUIRE ET PARTAGER DES CONNAISSANCES POUR CONTRIBUER AU DEVELOPPEMENT DE L'AGRICULTURE BIOLOGIQUE (RMT DEVAB)

Selon l'intervention de Philippe Fleury, ISARA, enseignant chercheur, Lyon.

Le contexte de l'agriculture biologique est constitué de la décision prise dans le cadre du plan Barnier (2007) de combler le retard français sur la question de la culture bio ; d'une diversité, d'un éclatement et d'un isolement des structures de l'AB (manque d'habitude de travailler entre elles) ; enfin de l'expression de positions souvent tranchées sur l'AB. Le rôle du RMT DevAB: est de produire et faire vivre des connaissances.

Les productions du RMT sont à la fois matérielles (Fiches AB et innovations techniques, livre AB et environnement, abécédaire et cartographie des projets AB en cours) et immatérielles c'est-à-dire la mise en réseau d'acteurs qui s'ignoraient (AB-conventionnelle, acteurs de l'agriculture et de l'environnement) et des apprentissages respectifs. Les chercheurs du RMT DevAB témoignent d'un engagement important et divers (INRA, CNRS, Sciences techniques, sciences sociales) avec une ancienneté variable de travail sur l'AB. Le RMT DévAB leur offre une vision des préoccupations du développement et de la formation à l'échelle nationale et permet de travailler la généralité de leurs travaux (par ex. : techniques de travail du sol/ fertilité).

Les enseignements portent sur le fait qu'il n'y a pas d'a priori sur le statut des connaissances qu'elles proviennent des agriculteurs, des agents du développement, des chercheurs. Le RMT n'est pas un contexte de projet de recherche qui contraint ses membres mais une organisation sociale avec un partage des rôles chercheur/développeur/agriculteur. Dans ce réseau, on débat des modèles de développement, des controverses autour de l'AB et l'on cherche à objectiver le débat. Le partenariat nécessite du temps, de la volonté, des apprentissages pour débattre et traiter la question.

5.5 L'INGÉNIERIE TERRITORIALE

Selon l'intervention de Anne Carton, Centre Régional de Ressources du Développement Rural (CRDR), directrice et référente du projet IngéTerr. Elle présente l'expérience de valorisation dans le cadre du projet interrégional IngéTerr (Rhône-Alpes - Auvergne), qui s'appuie sur le CRDR, membre du collectif de la Plate-Forme régionale développement rural, dont la mission consiste à professionnaliser les agents de développement rural de Rhône-Alpes en proposant, gratuitement, des formations, de l'information, des échanges d'expériences et des appuis méthodologiques.

La motivation à s'engager dans le projet de recherche IngéTerr est double :

- poursuivre des partenariats antérieurs avec des universités de Rhône-Alpes et ainsi inscrire dans la durée des collaborations,
- décrypter ce qu'est l'ingénierie territoriale, en tant que sujet émergent et fortement utilisé, qu'il s'agit de mieux comprendre, d'en cerner ses composantes, les enjeux et identifier les processus afin de mieux accompagner les acteurs dans l'évolution de leurs emplois et de leurs compétences.

Des actions de valorisation, au fil de l'eau, sont menées par le CRDR qui s'approprie en continu des résultats de recherche « bruts », non stabilisés. N'hésitant pas à utiliser des enseignements temporaires, la valorisation est aussi une démarche d'appropriation des apports de la recherche tout au long du projet : savoir picorer tout en restant critique.

A titre d'illustration, une enquête auprès des agents de développement en Rhône Alpes, sur l'évolution de leur métier, a été réalisée par la recherche. Ce focus sur une catégorie d'acteurs de l'ingénierie a été l'occasion pour le CRDR de s'approprier des résultats en participant à l'analyse des enquêtes, en produisant un document de restitution, et en animant avec les chercheurs des ateliers de restitution auprès d'acteurs de nature différente (agents de développement, Conseil régional, Etat, établissements de formation). Ces résultats mis en discussion avec les acteurs du développement ont conduit le CRDR à compléter son offre de formation et ajuster les appuis méthodologiques en faveur des agents de développement, des employeurs et des financeurs de l'ingénierie.

Les conditions favorables à la valorisation des travaux de recherche s'attachent particulièrement à des attitudes, à des manières d'être qui supposent

- de la souplesse au regard des pas de temps, des objectifs, et des méthodes différentes ;
- être acteurs volontaires pour suivre, faire avancer les travaux de recherche, tout en veillant à ne pas être enfermés par les impératifs de la recherche, et tout en respectant le cadre imposé par le programme PSDR ;
- ne pas attendre, être acteurs actifs pour alimenter ses pratiques, la réflexion à partir des apports en continu des travaux de recherche. Car, il s'agit bien de saisir toutes les opportunités, oser, ne pas attendre que tout soit stabilisé et que les chercheurs le fassent.

Le partenariat apporte :

- Une prise de recul. Se décaler par rapport à la pratique professionnelle. Le projet a apporté cette dimension aux acteurs. S'interroger sur les pratiques, les références, s'inspirer des démarches de recherche.
- Des connaissances nouvelles et des contributions de disciplines devenues accessibles (géographie, sciences politiques...) par le projet
- Un cadre nouveau de partenariat avec PSDR. Des rigidités mais un cadre qui permet d'avancer.
- Mise en contact des agents de développement avec des chercheurs, des relations ponctuelles intéressantes. Une prise de recul sur le métier un autre regard.
- se donner une légitimité dans de nouveaux champs d'investigation. Cela compte dans les logiques de pouvoir avec d'autres partenaires.
- une ressource spécifique par rapport à celles mobilisées au sein du CRDR. C'est une ressource directement utilisable en interne mais qui demande à être retravaillée, accompagnée avant de la transférer et de la diffuser.

Le partenariat n'est pas une démarche linéaire, les allers-retours sont permanents, ni séquentielle, la valorisation peut intervenir très en amont alors que la recherche n'a pas encore produit de résultats stabilisés. Les rôles de chacun sont parfois hybrides et flous, les acteurs ont contribué directement aux travaux de recherche et à la construction des résultats. Ceci suppose d'imaginer des dispositifs de travail plus symétriques que ne l'est le cadre PSDR.

6 Bilan et enseignements

6.1 BILAN DES RESULTATS

Activités, réalisations. Ce que le groupe PARME a produit, c'est : créer, animer et tirer les enseignements méthodologiques et pratiques de réunions et journées d'échanges sur le partenariat de recherche.

- Concrètement, 6 porteurs de projets (LR, LR, MP, MP-Aq, Av-RA) et 3 animatrices de région PSDR (B, LR, RA) se sont engagés dans la production de connaissances basée sur la grille d'analyse de PARME. Les produits de ces travaux sont présentés dans les événements PSDR avec une session et 4 communications à l'Ecole-Chercheurs de Carcans en 2009 et une session et 9 communications au symposium final PSDR.
- A noter deux produits propres issus de la dynamique PARME, en région Languedoc-Roussillon :
 - la réalisation d'un mémoire de sociologie financé par le projet INTERSAMA sur l'analyse du partenariat (mémoire de Claire Cesar (2011) co-dirigé par P. Gasselin, J. Pluvinage, M. Dulcire et A. Laurent) ;
 - la réalisation d'un film « vivre la recherche en partenariat » par l'animation régionale PSDR LR (réalisation société ArtCam, scénario conçu par M. Ollagnon et C. Soulard) : ce film repose sur les témoignages de chercheurs et d'acteurs des six projets PSDR LR.
- Les animateurs du groupe se sont attachés à situer cette production de connaissances dans l'actualité scientifique sur les modes de recherche et de R&D, ce qui se concrétise par une communication de synthèse « La recherche en partenariat : avec ou sans frontières » au symposium PSDR. Cette communication reprend des éléments de ce rapport suivant un fil d'analyse scientifique de l'interface chercheurs-acteurs suivant différents plans : contextes et structures en région, valeurs et engagement des partenaires, configurations « liens, liants et dispositifs » d'interface. Il s'agit donc de proposer un agencement d'analyse fidèle à PSDR, mais qui renvoie à des champs d'étude traditionnellement séparées dans les cadres d'analyse existants. Elle sera présentée au symposium final PSDR, puis soumise à une revue scientifique du domaine des Sciences et Technologies Studies (revue à préciser = activités, gérer et comprendre, ou revue anglaise de géographie ou management).
- Grâce aux réunions réalisées dans le cadre du groupe, PARME a aussi contribué à une meilleure visibilité de PSDR 3 auprès d'autres acteurs et dispositifs de recherche en partenariat (journée PARME Dijon), mais aussi au sein de l'INRA (mission Partenariat agriculture, délégation aux entreprises, département SAD mission Part'Dev ...). Les animateurs du groupe ont également été sollicités pour intervenir dans des séminaires PSDR organisés dans d'autres régions (S. Petit à Bordeaux, C Soulard à la journée Réseau Rural du 22 juin à Clermont).
- Une autre valorisation de ce travail a été de rédiger le volet d'évaluation du partenariat PSDR inclus dans le cahier des charges d'évaluation des projets et du programme. Nous n'avons pas eu le temps de faire une analyse ex-post de ce volet de l'évaluation. Cela devrait être fait par le comité d'évaluation du programme et en région.

Adéquation objectifs & moyens. Les activités et réalisations doivent être lues et appréciées à l'aune des moyens dont le groupe a bénéficié. A l'origine, l'ambition était de créer une sorte de méta-projet « partenariat » qui aurait pu apporter une plus-value scientifique et opérationnelle à l'ensemble du programme. Nous avons alors envisagé de recruter un CDD ingénieur ou un post-doctorant, ce qui n'a pas pu se faire. Le groupe a donc fonctionné sans moyens dédiés, les frais spécifiques étant pris sur les projets et/ou les programmes régionaux. Cette situation explique

en grande partie le faible nombre de chercheurs et d'animateurs qui ont effectivement réalisé une analyse du partenariat. Les autres raisons tiennent au sujet lui-même : il est toujours difficile de « faire de la recherche sur la recherche en train de se faire », car ce travail peut-être perçu comme de l'évaluation, cette perception étant dépendante aussi du bagage scientifique dont disposent les chercheurs et acteurs qui veulent se lancer dans ce type d'entreprise.

En conclusion, le groupe PARME a permis de maintenir une dynamique intellectuelle pour réfléchir aux modes de recherche promus dans PSDR. Des résultats ont été obtenus sur les trois axes de travail du groupe. Faute de moyens et de temps, il n'ont pas pu couvrir l'ensemble des acteurs du programme, et débouchent sur un nombre limité de produits. Toutefois, le bilan du groupe PARME doit aussi être apprécié à l'aune des avancées obtenues depuis le précédent PSDR 2 et des perspectives d'un futur PSDR 4.

6.2 AVANCEES OBTENUES ET ENSEIGNEMENTS.

L'analyse du partenariat révèle les transformations profondes du contexte d'exercice de la recherche en partenariat. Depuis DADP (ou PSDR 1), créé en 1994 par Michel Sébillotte (1996), à aujourd'hui, le cadre de travail des chercheurs s'est profondément transformé, de même que le secteur agricole a continué à se recomposer en s'ouvrant aux enjeux liés, l'environnement, l'alimentation, le développement territorial, etc. Les prémisses de ces transformations étaient apparues au cours de PSDR 2 avec, par exemple, la création des Pôles de compétitivité, puis de tels dispositifs d'interface ont continué à se multiplier avec les Pôles d'excellence rurale, les UMT et les RMT, le développement des GIS filières ou territoires, puis le Réseau Rural Français. Parallèlement à ces nouveaux dispositifs, les financements de recherche ont eux-mêmes exigés une prise en compte croissante des contributions de la recherche à l'innovation (ANR, AIRD, UE ...). Parallèlement, les financements du développement, et de la formation, ont exigé des liens de plus en plus structurés avec la recherche (CASDAR, programmes européens EQUAL, Léonardo, ITN, etc.). Aujourd'hui même, l'AERES fait évoluer son référentiel d'évaluation des unités de recherche en incluant des critères nouveaux reconnaissant la qualité des liens avec l'environnement socio-économique et leurs impacts, ou bien la pratique de l'interdisciplinarité. Ces évolutions vont dans le sens des revendications d'une recherche finalisée à évaluer à l'aune des productions de la recherche vers différents publics : recherche, formation, monde économique, pouvoirs publics, société civile. Dans cette optique, des organismes comme l'INRA ou le CIRAD multiplient les groupes de travail destinés à apprécier l'impact des recherches (groupes Impact du Cirad, Aspira de l'Inra), ou à stimuler la contribution à l'innovation des chercheurs à tous les niveaux de l'organisation scientifique (voir par exemple, le document d'objectifs de l'INRA intitulé « une science pour l'impact »).

Il est nécessaire d'avoir à l'esprit ces évolutions structurelles – qui prolongent et confirment les thèses de Gibbons évoquées au début de ce rapport – pour porter un jugement sur l'évolution des modes de recherche en partenariat observables dans PSDR.

Avancées obtenues depuis PSDR 2.

La formalisation des liens entre recherche et acteurs est une première évolution. Celle-ci était déjà formalisée au niveau de la programmation régionale des PSDR 2, mais elle ne l'était pas à l'échelle des projets de cette précédente génération de programme. PSDR 3 a mieux formalisé la valorisation des produits de recherche : une rubrique spécifique a été construite dans les appels à projets, puis dans les rendus intermédiaires et finaux. Ce travail a été réalisé par l'équipe nationale PSDR, mais le groupe PARME a été un lieu de ressources pour construire ces rubriques, apporter des outils de description et d'évaluation. Cependant, les moyens dédiés à

des produits opérationnels spécifiques étant restés limités, les valorisations effectives sont de qualité et d'ambition inégales. Toutefois, des régions se sont mobilisées pour capter des financements complémentaires dédiés à ces actions, que ces moyens soient pris sur leur propre budget PSDR (exemples en Languedoc-Roussillon et Aquitaine) ou qu'ils fassent l'objet de financements régionaux nouveaux (c'étaient déjà le cas en Rhône-Alpes, mais d'autres régions s'y sont mises comme la Bourgogne via une prospective et Midi-Pyrénées via le recrutement d'un ingénieur valorisation).

Bilan : alors que PSDR 1 et 2 avaient fait émerger un nouveau métier d'ingénieur « dit partenariat » en charge de concevoir des recherches partenariales, nous avons alors vu apparaître dans PSDR 3 de nouveaux métiers d'interface R&D, davantage tournés la conception de produits innovants, la communication externe, et l'organisation de journées d'échanges recherche-innovation-développement².

Cet approfondissement de la recherche partenariale suppose aussi de faire évoluer les objets d'analyse. L'unité PSDR, comme l'unité « projets », se révèlent de moins en moins pertinentes pour comprendre le lien recherche-développement. Cette interface repose sur des niveaux d'articulations multiples, imbriqués, plus ou moins chaînés dans le temps. Les analyses du groupe PARME rendent bien compte de cette complexification des liens, et proposent de conjuguer plusieurs angles d'analyse (cf. supra). Une des conséquences de cette évolution est qu'il faut inclure cette observation dans un processus d'auto-évaluation continue de la conduite d'une recherche, et ce en ayant bien en tête deux plans de lecture : 1. les produits d'un projet s'élaborent à toutes les phases, dans et en dehors, en lien central ou en complémentarité avec d'autres projets ; 2. les dits produits sont matériels et immatériels, et combinent des objectifs / produits conventionnés (opérationnalité), des transformations de sens via des traductions multiples (réflexivité) et des systèmes de relations plus ou moins aptes à coopérer pour l'innovation et le développement dans des dispositifs multi-acteurs (pouvoir transformateur).

Enseignements pour un PSDR 4...

Le travail du groupe PARME permet de poser quatre questions qui mériteraient d'être réfléchies pour un futur programme PSDR 4.

- 1) A quels modèles de développement territorial dans ses fonctions économiques, sociales et environnementales, le programme PSDR contribue-t-il ?

Le programme PSDR s'inscrit dans des modèles de développement régionaux contrastés. Certaines régions comme Rhône-Alpes cherchent à développer leur autonomie ; d'autres régions comme la Bourgogne doivent trouver leur voie de développement entre les métropoles de Paris et Lyon. Certaines misent sur l'économie « présenteielle » satisfaisant les biens et services des personnes présentes (touristes et résidents) et la captation de ressources externes (Languedoc-Roussillon), d'autres mènent une politique d'attractivité des populations, préalable à tout type de développement (Auvergne) ; enfin pour certaines, comme la Bourgogne, la production agricole tournée vers l'exportation reste économiquement importante. Une analyse de ces modes de développement régionaux pourrait permettre de concevoir un programme PSDR analysant ces différentes stratégies de développement régional et apportant aux Régions un

² Il suffit de comparer les journées de restitutions PSDR 2 à celles de PSDR3 pour se rendre compte qu'on est bien passé d'un mode interactif structurel (la recherche a le souci de communiquer ses résultats au développement, on reste proche des projets) à un mode interactif réticulaire (les sujets d'échanges sont des produits hybrides impliquant des combinaisons chercheurs et partenaires multiformes).

regard réflexif. Aujourd'hui, certaines régions cherchent à utiliser les résultats PSDR dans leurs politiques régionales tandis que d'autres cherchent avant tout à développer la recherche sur leur territoire via leur soutien à PSDR.

C'est aussi à travers les projets que pourrait être précisé le genre de modèle de développement que PSDR contribue à étayer. PSDR permet-il le transfert d'innovations, agricoles ou territoriales ? Si oui lesquelles ? Son effet sur le développement pourrait être davantage contenu dans sa capacité de création des « réseaux régionaux » ou de décloisonnement de réseaux sectoriels. En quoi PSDR renouvelle-t-il les milieux innovateurs ?

Le développement c'est aussi la constitution et le renouvellement de réseaux professionnels. Les chercheurs PSDR nouent des partenariats avec la sphère publique, du développement agricole majoritairement, puis du territoire enfin à la marge avec le monde privé de l'agro-alimentaire. Le programme PSDR fait se rencontrer dans ses projets des partenaires de divers mondes professionnels, ainsi il opère un travail de décloisonnement non seulement entre la recherche et le développement mais aussi au sein du monde du développement.

2) En quoi l'échelle régionale est-elle la plus appropriée ?

Un deuxième niveau d'interrogation porte sur l'échelle régionale. Dans le programme DADP de Michel Sébillote, il y avait un objectif explicite de se rapprocher de la demande sociale et la Région était considérée comme le bon niveau pour le faire. Aujourd'hui, cette échelle régionale semble être confirmée comme un niveau pertinent de développement tout en devant être pensée dans un réseau plus large de zones de productions agricoles, de villes et de régions.

Ce programme PSDR 3 a voulu expérimenter l'inter-régionalité : quel bilan en tirer ?

Les échanges scientifiques PSDR se sont développés par le croisement de projets menés sur des terrains divers. Comment raisonner l'échelle régionale avec des questions scientifiques non corrélées à cette échelle ?

3) Quel mode de production des connaissances le programme PSDR permet-il de développer ?

Le programme PSDR ouvre un espace de partenariat professionnel à la recherche. Cela permet aux chercheurs d'accéder à des données, à des terrains et de reformuler des questions de recherche. Les engagements des chercheurs dans le partenariat sont très variables et les modes de production des connaissances tout aussi divers. Les questions de terrain favorisent plutôt un mode de production de connaissances inter-disciplinaires.

Les relations nouées dans les projets peuvent trouver racine dans des connaissances interpersonnelles antérieures, se développer dans d'autres dispositifs de R&D et se prolonger dans le cadre de structures pérennes (ex. GIS, pôle de compétitivité). Cela pose la question du cadre organisationnel le plus propice à la rencontre entre recherche et développement et à la production de savoirs nés de cette articulation. Les savoirs produits relèvent de connaissances techniques autant que de changements de points de vue sur une question. Comment rendre compte de production diverse de savoirs qui puisent dans le matériel et l'immatériel ?

4) Qu'est ce que la valorisation des résultats ?

La valorisation constitue une forme de ressource pour le développement multiforme, matérielle et immatérielle. La production d'outils n'est qu'une facette d'un processus complexe dont les bénéfices tirés tiennent autant de la constitution de réseaux, au renforcement de légitimité que d'une prise de recul sur sa propre activité. Pour les professionnels, les difficultés rencontrées

vis-à-vis de la recherche tiennent d'abord à l'identification des personnes et des compétences puis, dans le travail conjoint, aux écarts de langage, aux temporalités et modes d'évaluation professionnelle différents. Faut-il résoudre ces difficultés par des dispositifs qui offrent une certaine symétrie entre les acteurs et entre leurs savoirs pour ainsi faciliter leurs échanges ?

7 Documents et communications issus de PARME

ArtCam Production (2012). Vivre la recherche en partenariat. L'expérience des projets PSDR LANGUEDOC-ROUSSILLON, film DVD, 15 mn.

Carton A. (2011). L'ingénierie territoriale vue du CRDR. Communication au séminaire PARME, Dijon, 18 janvier 2011.

Cesar C. (2011). La participation comme nouvelle forme de gouvernance : le cas du projet PSDR INTERSAMA de recherche-action en partenariat. Mémoire IEP Toulouse, 128 p.

Chia E et C.T. Soulard. (2010). Le partenariat dans une recherche sur la gouvernance territoriale : entre hybridation et bricolage ! Le cas du projet PSDR GOUV.INNOV. Communication à l'école chercheurs PSDR, Carcans, 25 au 28 mai 2010, diaporama : 26 p.

Choisis J.-P. et Gibon A. (2010). Présentation du projet PSDR CHAPAY. Changement d'utilisation agricole et forestière des terres et dynamique des paysages agri-forestiers de Midi-Pyrénées. Communication à la réunion Parme du 14 décembre 2010, Paris, diaporama : 18 p.

Coux N. (2010). La mise en œuvre du partenariat dans le projet PSDR INGEDICO. Instruments de gestion et dispositifs collectifs de conservation et valorisation de ressources naturelles renouvelables. Communication à la réunion Parme, 14 décembre 2010, Paris, diaporama : 25 p.

Dagron P. (2011). Valorisation des travaux de PSDR par les acteurs : Un exemple de réalisations dans PSDR. Communication au séminaire PARME, Dijon, 18 janvier 2011 : 10 p.

Fleury P. (2011). Réseau Mixte Technologique pour le développement de l'agriculture biologique. Construire et partager des connaissances pour contribuer au développement de l'AB. Communication au séminaire PARME, Dijon, 18 janvier 2011 : 10 p.

Germain F. (2011). Le projet C@RTER. Coordination Action en Réseau pour les Territoires Ruraux. Communication au séminaire PARME, Dijon, 18 janvier 2011 : 8 p.

Hasnaoui Amri N. (2011). Les circuits courts : levier pour une agriculture durable ? Des associations interpellent la R&D. L'expérience des projets Equal CROC et PSDR Coxinel (CIVAM LR / INRA SAD). Communication au séminaire PARME, Dijon, 18 janvier 2011 : 18 p.

Pluvinage J. (2012). Le partenariat entre chercheurs et acteurs du développement dans un projet de recherche, entre objectifs contractuels et enrichissements non prévisibles. Symposium PSDR Clermont 20-22 juin.

Quiblier V. (2010). Grille de suivi des projets. Analyse provisoire du programme PSDR RHONE-ALPES. Communication à la réunion Parme du 14 décembre 2010, Paris, diaporama : 16 p.

Soulard C.T., Petit S., (2008). Le groupe PSDR PARME : partenariats et modes de recherche. Concept-note PSDR, 3 pages.

8 Références bibliographiques

- Barbier M., Soulard C.T. (2011). Mission Part'Dev : évaluation des dynamiques partenariales au SAD. , Rapport final: 90 pages.
- Callon M. (1986). Eléments pour une sociologie de la traduction. La domestication des coquilles Saint-Jacques et des marins-pêcheurs dans la baie de Saint-Brieuc. *L'Année sociologique*, (36) : 169-208.
- Checkland P.B. (1981). *Systems thinking, systems practice*. New York Plenum.
- Etzkowitz, H. (2002). The triple helix of University –Industry –Government . Implications for policy and evaluation. Science policy institute. Working paper.
- Etzkowitz H and Leydesdorff L. (2000). The dynamics of innovation : from national systems and “Mode 2” to a triple Helix of university –industry –government relations. *Research policy* 29 :109-123.
- Hubert, B., Moulin, C.-H., Roche, B., Pluvinage, J., Deffontaines, J.-P. (2004). Quels dispositifs pour conduire des recherches en partenariat ? L'intervention d'une équipe de recherche au Pays basque intérieur, *Economie rurale*, 279, 33-52.
- d'Iribarne A. (2005). Quelques réflexions à propos de l'exercice d'évaluation du PSDR Bourgogne, note. : 6 p.
- Jeanet A., (1998). Les objets intermédiaires dans la conception. Eléments pour une sociologie des processus de conception. *Sociologie du travail*, (3), p291-316.
- Jollivet M., Barnaud G., Barrué-Pastor M. (1992). *Sciences de la nature, sciences de la société : les passeurs de frontières*. CNRS Editions.
- Joly P.B. (2006). Transformation de l'innovation en agriculture : une analyse basée sur les recherches en sciences sociales, in Caneill J. ed. *Agronomes et innovations. 3^{ème} édition des entretiens du Pradel* : 21-42.
- Latour, B. (1995). *Le métier de chercheur regard d'un anthropologue*, Paris, INRA Editions.
- Mauz I. et Granjou C. (2011). Rendre visibles les « travailleurs invisibles ». Vers de nouveaux collectifs de travail en écologie. *Terrains et Travaux*, (18) : 121-139.
- Ogien A. et Quéré L. (2005). *Le vocabulaire de la sociologie de l'action*. Paris, Ellipses : 128 p.
- Petit S., Mougnot C., Fleury P. (2011). Stories on research, research on stories. *Journal of Rural Studies*: 27 (4) : 394-402.
- Petit S. (2011). Le temps de demain. Un collectif engagé autour du changement climatique et de ses impacts. *Terrains et Travaux*, (18): 103-120.
- Petit S., Fleury P., Michel V., Mougnot C. (2008). Raconter la recherche-intervention. Retour sur trois opérations de gestion de la biodiversité. *Natures, Sciences, Sociétés*, (16), 326-336.
- Sébillotte M. (1996). *Les mondes de l'agriculture : une recherche pour demain*. Paris, INRA éditions.

Soulard C.T., Brossier J., Bruère C., d'Iribarne A., Thumerel B. (2009). Evaluation des performances d'un dispositif de recherche en partenariat : le programme de recherche Pour Sur le Développement Régional Bourgogne., In *Dynamiques des savoirs, dynamiques des changements*, Beguin P., Cerf, M. (ed.), OCTARES Editions, Toulouse: 247-264.

Soulard C.T., Compagnone C., Lémery B. (2007). La recherche en partenariat : entre fiction et friction. *Natures, Sciences, Sociétés*, 15(1): 13-22.

TABLE DES MATIERES

<u>1</u>	<u>CONTEXTE ET OBJECTIFS DU GROUPE</u>	1
<u>2</u>	<u>LES ACTIVITES DU GROUPE</u>	3
<u>3</u>	<u>DISPOSITIFS ET RESEAUX R,I&D. COMMENT STRUCTURER LES RELATIONS ENTRE CHERCHEURS ET ACTEURS DU DEVELOPPEMENT EN REGION ?</u>	5
3.1	DES PROFILS DE PARTENARIATS CONTRASTES ENTRE REGIONS	5
3.2	LA MISE EN DISPOSITIF DE LA RECHERCHE EN PARTENARIAT	6
<u>4</u>	<u>LES PARTENARIATS EN PRATIQUE : DYNAMIQUE, ENGAGEMENT ET ARTICULATION</u>	8
4.1	LANGAGE, CONNAISSANCES ET INTERDISCIPLINARITE	9
4.2	VARIATIONS D'ENGAGEMENT.....	10
4.3	AVENTURE, BRICOLAGE ET DETOURNEMENT	12
4.4	LES PASSEURS ET LES FONCTIONS DE PASSAGE	13
<u>5</u>	<u>VALORISATION PAR LES ACTEURS. COMMENT S'OPERE LA TRADUCTION OPERATIONNELLE DES PROJETS ?</u>	16
5.1	UNE QUESTION DE DEFINITION.....	16
5.2	LA CREATION D'UNE PLATEFORME D'INTERFACE ENTRE RECHERCHE ET INSTITUTIONS DU DEVELOPPEMENT RURAL	16
5.3	LES CIRCUITS COURTS : UN LEVIER POUR L'AGRICULTURE DURABLE ?.....	17
5.4	CONSTRUIRE ET PARTAGER DES CONNAISSANCES POUR CONTRIBUER AU DEVELOPPEMENT DE L'AGRICULTURE BIOLOGIQUE (RMT DEVAB)	18
5.5	L'INGÉNIERIE TERRITORIALE	18
<u>6</u>	<u>BILAN ET ENSEIGNEMENTS</u>	20
6.1	BILAN DES RESULTATS.....	20
6.2	AVANCEES OBTENUES ET ENSEIGNEMENTS.	21
<u>7</u>	<u>DOCUMENTS ET COMMUNICATIONS ISSUS DE PARME</u>	25
<u>8</u>	<u>REFERENCES BIBLIOGRAPHIQUES</u>	26